



COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 27 septembre 2018

La Lorraine oubliée ? Mobilisons-nous pour le rail pour construire le Grand Est

Les fédérations d'usagers des transports, le conseil économique et social Grand Est et les présidents des Départements de Meurthe-et-Moselle et des Vosges se mobilisent et signent une motion commune.

La loi d'orientation des mobilités (LOM) s'est notamment fixée comme objectif de donner aux collectivités la capacité de pallier la carence de transports dans certains territoires. La loi « *Pour un nouveau pacte ferroviaire* », qui acte le changement de statut de la SNCF en une société anonyme à capitaux publics et l'ouverture à la concurrence en 2019 pour les trains régionaux (TER, Intercités, ...) et en décembre 2020 pour les TGV « fait craindre certains aspects et peut se traduire en réalité par une vraie régression de la qualité du service public ferroviaire » avertissent les signataires d'une motion qui veut mobiliser pour que la Lorraine ne devienne pas « un cul de sac ».

Cette motion est signée par la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT) et sa délégation Lorraine (AUT Lorraine), le CESER Grand Est (Conseil économique, social et environnemental régional) et les conseils départementaux de Meurthe-et-Moselle et des Vosges.

Défenseurs emblématiques de la création d'une gare d'interconnexion reliant les trains régionaux au TGV au nom d'un développement équilibré des territoires, les signataires entendent faire entendre la voix des collectivités et des usagers des transports. Ils préconisent une approche globale de la question, autour de trois axes forts :

1. Réaffirmer l'impérieuse nécessité de désenclaver la métropole du Grand Nancy et le sud lorrain par le rétablissement d'une offre attractive de dessertes directes vers le Sud de la France, ainsi que le maintien et la revitalisation de lignes existantes, notamment Nancy-Epinal-Belfort, Epinal-Saint-Dié, Nancy-Vittel.
 2. Réaffirmer la nécessité de réaliser la gare lorraine d'interconnexion sur le site de Vandières, seul site lorrain où se croisent dans l'un des neuf corridors européens la LGV Est et le réseau TER lorrain, permettant ainsi la connexion de l'ensemble des territoires lorrains avec le réseau national à grande vitesse et l'espace européen, ainsi que la connexion du réseau ferroviaire luxembourgeois à l'ensemble du territoire français.
-

3. Réaffirmer la nécessité de soutenir, au nom d'un aménagement équilibré du territoire, les trains du quotidien, ces lignes régionales qui souffrent d'un sous- investissement chronique et donc d'un manque d'attractivité, de nature à accroître la fracture territoriale.

« Avec l'ouverture de la LGV Est 2 structurant l'axe Est-Ouest et la reconfiguration des dessertes vers le Sud, la Lorraine en général, et le sud lorrain en particulier, sont les grands perdants de la nouvelle offre SNCF » commentent les signataires qui craignent que « les conséquences de cet enclavement, tant en matière de cohésion régionale et transfrontalière qu'en matière d'attractivité des territoires du sud de la Lorraine ».

Ils rappellent par ailleurs que dans le Grand Est, seule la Lorraine ne dispose pas d'une gare d'interconnexion et que la Région « a pris toutes les mesures conservatoires nécessaires à la réalisation de cette gare et que le financement est assuré ».
